

et il n'en existe pas ; il faudrait enfin proposer cet acte de dévotion au pensionnat, et aviser aux moyens sûrs de le faire agréer."

Mais, pour introduire ce nouveau mode d'honorer le Cœur de Jésus, il fallait une autorisation et le temps pressait ; car Angèle voulait que ce nouveau mois fut commencé à l'issue du mois de Marie de cette même année 1834. Toute permission lui est donnée de faire elle-même ses propositions à Mgr. de Quélen, qui devait venir le 20 de mai ; " car, ajoutait la supérieure à qui elle s'était adressée, l'entreprise est entièrement la vôtre, et je vous la laisserai conduire seule."

Le 20 mai étant arrivé, Monseigneur vint, en effet, célébrer le saint sacrifice à la chapelle des enfants de Marie. Dans le cours de la matinée, il vit toute la communauté. Angèle encouragée par un signe de la supérieure, s'avance et expose le sujet de sa requête. Elle fut accueillie au-delà de ses espérances. Non seulement Monseigneur ne se fit pas prier, mais, il autorisa ce nouveau mois, avec cette grâce, ces expressions bienveillantes qui tombaient si naturellement de ses lèvres : " Nous le ferons, ajouta-t-il, pour la conversion des pécheurs, et le salut de la France."

Non content d'approuver le mois du Cœur de Jésus, Monseigneur voulut encore en régler les pratiques. Angèle était au comble de la joie ; puisque ses espérances étaient dépassées.

Le mois du Sacré Cœur de Jésus fut célébré avec une grande ferveur dans toute la maison, et celle qui avait eu une si heureuse idée, ne fut